

Assemblée Générale 2020

Rapport moral du Président

Dans mon rapport moral présenté lors de notre précédente Assemblée Générale, je vous avais fait part de mes interrogations sur l'état de santé de nos forêts. Dans un contexte de changement climatique, les conditions météorologiques cumulées aux effets de la tempête Eleanor de 2018 ont provoqué une explosion des populations de scolytes de l'épicéa, de forts dépérissements des sapins et de certains feuillus.

Dans le grand quart Nord Est et dans la vallée de la Doller où nous sommes accueillis aujourd'hui, les propriétaires font face à une grave crise sanitaire.

Comme un parallèle avec notre monde forestier, est arrivé dans nos vies en ce début d'année, le Coronavirus. La propagation mondiale du Covid 19 a placé la France dans une situation inédite. Cette crise sanitaire sans précédent a bouleversé notre société. Pour beaucoup d'entre nous, le choc a été brutal impactant familles, parents et amis. Telle notre filière forêt bois, nous sommes face à un double défi, sanitaire et économique !

De toutes périodes difficiles émergent des innovations, méthodes et organisations nouvelles qui permettront à notre filière et à notre société de ressortir grandis !

Les actions innovantes portées par nos partenaires tels que les Chambres d'agriculture, CRPF, coopérative et interprofession trouvent donc tout leurs sens.

Le 28 septembre 2018, je rencontrais Michel HABIG, 3e Vice-Président du Conseil Départemental, avec Michel ROLLI, le Maire et un adjoint au Maire de Rimbach Près Masevaux, Mireille HURST et Matthieu. Des discussions avaient été entamées à la Mairie de Rimbach Près Masevaux dès 2016 au côté de Daniel WOHLHUTER pour évoquer la mise en œuvre d'un nouveau dispositif foncier !

A ma plus grande satisfaction, ces dispositifs sont aujourd'hui testés dans le Bas-Rhin mais également dans le Haut-Rhin. La collaboration entre les conseillers de la

Chambre d'agriculture, techniciens du CRPF Grand-Est, Présidents de nos associations forestières locales, élus et opérateurs des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin est vertueuse au profit de la petite forêt privée et de son amélioration foncière !

Les résultats du précédent dispositif de bourse foncière ne peuvent que nous encourager à poursuivre cette action. De 2002 à 2015, et suite au travail des précédents animateurs, près de 2 400 ha ont été foncièrement améliorés et gérés durablement via 1176 Codes de Bonne Pratique Sylvicole, 13 nouveaux Plans Simple de Gestion ou 30 Règlements Type de Gestion ! Des résultats probants qui ne peuvent être contestés.

L'amélioration foncière reste une des meilleures entrées dans la propriété forestière morcelée afin de transférer des parcelles délaissées vers des sylviculteurs, d'intégrer des propriétaires dans les organismes de la forêt privée qui rejoindront ensuite nos cycles de formation et bien sûr de réaliser des travaux concertés tel que les Plans d'Actions Sylvicoles ou projet de desserte qui bénéficieront aux propriétaires et aux entreprises de notre filière.

Les massifs insuffisamment desservis sont, grâce aux actions débutées en 2008, nettement moins nombreux aujourd'hui. Deux projets d'associations syndicales sont en cours d'animation pour permettre la réalisation de 13 km de chemins et la desserte de 349 ha. L'Association syndicale autorisée du Sprickelsberg, créée par arrêté préfectoral le 29 janvier 2015, a débuté ses travaux le 1er septembre 2019 après une demande d'autorisation environnementale et une étude d'impact du code de l'environnement. Respectant des mesures d'évitement, de réduction, compensation et accompagnement, ces travaux permettront la desserte d'un massif de 293 ha qui deviendra une zone d'action prioritaire afin de sensibiliser et accompagner les 132 propriétaires dans la gestion durable de leur forêt. Même si des efforts sont encore nécessaires, j'adresse mes chaleureuses félicitations au Président de l'ASA, Jean Marie EHRET, à son syndicat et son maître d'œuvre COSYVAL, Frédéric BOHM et Valentin MANN, pour le travail réalisé et leurs persévérances !

Dans les massifs nouvellement desservis, les Plans d'actions sylvicoles sont mis en œuvre en partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Alsace et le CNPF Grand-Est pour permettre aux propriétaires de programmer des interventions dans leurs

parcelles forestières et d'organiser des chantiers concertés. Même si le contexte de marché reste difficile, les premières solutions apportées par l'Etat afin d'aider à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés sont mise en œuvre.

A Sewen ; le premier Plan Simple de Gestion concerté rédigé par l'Association Syndicale Libre du Hirschenland permettra de programmer la mise en œuvre d'une gestion durable du massif pendant 20 ans. Ce massif est situé au cœur du site classé du ballon d'Alsace. Les 16 propriétaires valoriseront ensemble leurs 32 ha de forêt naturelle dans le respect des écosystèmes. Une demande de labélisation Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier (GIEEF) est en cours de préparation.

Toutes ces réalisations démontrent le dynamisme des propriétaires soutenus par des conseillers et techniciens motivés et disponibles.

Plus que jamais, je vous invite à participer aux réunions techniques et aux formations FOGEFOR afin de prendre en considération les évolutions nécessaires de nos pratiques et anticiper les changements à venir ! Dans cette optique, nous avons décidé avec le Syndicat des Forestiers privés d'Alsace, d'enrichir les échanges et d'aborder des sujets techniques d'actualités.

Pour terminer mon rapport moral, je vous invite à méditer sur la citation suivante de Carl Gustav Jung, médecin psychiatre :

« Les crises, les bouleversements et la maladie ne surgissent pas par hasard. Ils nous servent d'indicateurs pour rectifier une trajectoire, explorer de nouvelles orientations, expérimenter un autre chemin de vie. »

Je vous remercie de votre attention.